

Image not found or type unknown



Reconnaissance enfant d'une femme encore mariée

Par **Christine**, le **27/08/2009** à **12:16**

Bonjour,

Je suis séparée de mon mari depuis 1 an et enceinte de mon copain depuis 2 mois. Le divorce n'a pas encore été entamé à cause du retard dans la vente de notre appartement et je voudrais donc connaître les modalités légales de ma situation et les démarches à suivre pour la reconnaissance paternelle et pour ma situation familiale.

Merci de votre réponse